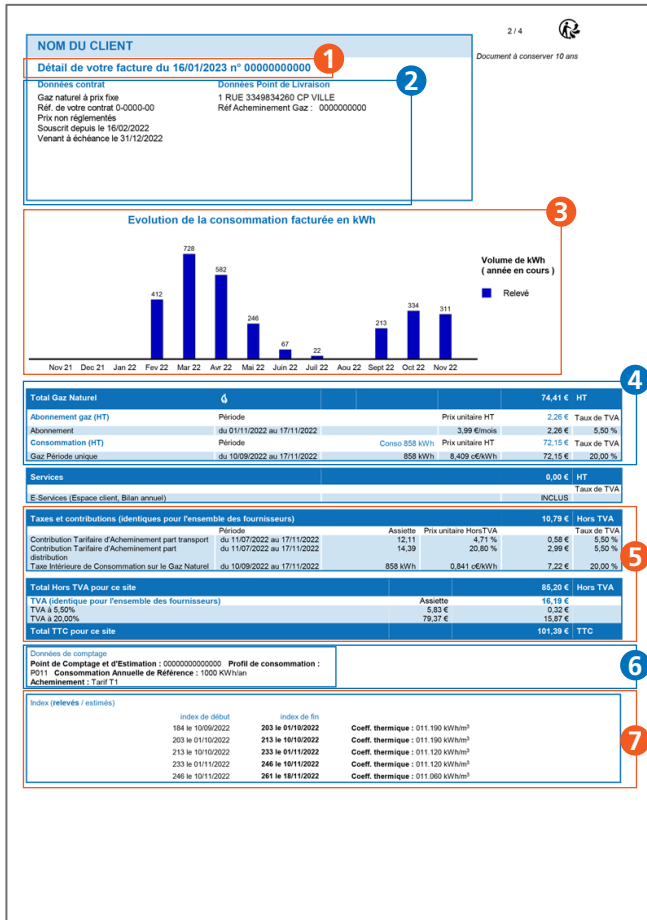






## 1 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture.

## 2 L'essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, la date de prise d'effet, la date d'échéance et le nom ou type de contrat souscrit. Un contrat de marché est un contrat dont le prix est déterminé par votre fournisseur d'énergie. Vous retrouvez également le nom et l'adresse du lieu de consommation ainsi que sa référence acheminement (référence partagée entre le gestionnaire du réseau de distribution et votre fournisseur EDF).

## 3 Évolution de la consommation facturée

Cette rubrique présente votre consommation facturée en kWh sur les 12 derniers mois. Elle est présentée sous la forme d'un histogramme afin de vous en faciliter la lecture.

## 4 Total Gaz Naturel

Il s'agit du montant hors taxes dû au titre de la fourniture de gaz naturel et de l'accès et l'utilisation du Réseau public de distribution de gaz.

La ligne Gaz période unique/estimation de l'énergie détaille pour le site les éléments de facturation pour l'abonnement, les consommations réelles (Gaz Période unique) ou estimées (Estimation de l'énergie Période unique).

## 5 Taxes et contributions

Les taxes et contributions sont collectées par tous les fournisseurs d'énergie notamment pour le compte de l'État et/ou des collectivités.

- **La CTA** : Contribution tarifaire acheminement

- **La TICGN** : Taxe intérieure sur les consommations de gaz naturel

L'assiette est la partie de la facture sur laquelle s'applique les taxes ou les contributions.

## 6 Données de comptage

Cette rubrique regroupe les informations relatives à vos données de comptage.

- **Le Point de Comptage et d'Estimation (PCE)** permet d'identifier de façon unique votre point de livraison d'énergie.

- **Le Profil de consommation** est la courbe de répartition journalière de la consommation d'un client type sur l'ensemble de l'année, par le climat de référence (l'attribution d'un profil est effectuée en fonction de l'historique de consommation sous contrôle de la Commission de Régulation de l'Énergie – CRE –).

- **La Consommation Annuelle de Référence (CAR)** est mise à jour par le gestionnaire du réseau de distribution en avril de l'année « A+1 » pour chaque PCE sur la base de la consommation réelle de l'année « A » (corrigée des variations climatiques).

## 7 Index

Cette rubrique indique les index de consommation relevé par le gestionnaire du réseau de distribution (Index en gras) et les index de consommation estimé (Index non gras). Le volume corrigé (m3) multiplié par 2 coefficients (Pouvoir Calorifique Supérieur et Pression – Température – Altitude) permet d'obtenir la quantité consommée en kWh.



## NOM DU CLIENT

Détail de votre facture du 16/01/2023 n° 0000000000

| Données contrat                 | Données Point de Livraison        |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| Gaz naturel à prix fixe         | 1 RUE 3349834260 CP VILLE         |
| Réf. de votre contrat 0-0000-00 | Réf Acheminement Gaz : 0000000000 |
| Prix non réglementés            |                                   |
| Souscrit depuis le 16/02/2022   |                                   |
| Venant à échéance le 31/12/2022 |                                   |

### Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouver l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur [www.edf.fr/collectivites](http://www.edf.fr/collectivites)

### Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 30 jours dans les conditions prévues à l'article « Résiliation » des Conditions Générales de Vente de votre contrat de fourniture de gaz naturel

### Reclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

## 1 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture.

## 2 L'essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, la date de prise d'effet, la date d'échéance et le nom ou type de contrat souscrit.

Un contrat de marché est un contrat dont le prix est déterminé par votre fournisseur d'énergie.

Vous retrouvez également le nom et l'adresse du lieu de consommation ainsi que sa référence acheminement (référence partagée entre le gestionnaire du réseau de distribution et votre fournisseur EDF).